

Granotes

Musique
Les déferlantes
de juillet

Page 13



Le budget en lumière

Pages 7-8-9



Ville d'Argelès-sur-Mer - Bulletin municipal d'information
N°75 - Mars-Avril 2007



Communication

Internet en haut de l'affiche
.....Page 3

Travaux

Le panorama des chantiers
en cours
.....Pages 4-5

Stationnement

Parkings : jouez la proxi-
mité.....Page 6

Budget 2007

Priorité à l'investissement
Les principaux travaux
programmés en 2007

.....Pages 7-8-9

Conseil municipal

Au fil des dossiers
Le découpage des nouveaux
bureaux de vote

.....Page 11

Animations

A l'heure américaine
.....Page 12

Musique

Les déferlantes de juillet arri-
vent.....Page 13

Zooms

Retours sur l'actualité
.....Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous
.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04.68.95.34.58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).

Éditorial



Parlons budget

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes Albères-Côte Vermeille
Vice-Président du Conseil général

Chaque année, le vote du budget primitif est le moment-clé de la vie d'une collectivité territoriale. Le budget est d'abord un travail collectif : celui des élus et des services municipaux, bien sûr, mais aussi le vôtre par les remarques et les propositions que vous nous formulez à l'occasion des réunions citoyennes qui jalonnent la vie Argelésienne. L'établissement d'un budget doit prendre en compte des paramètres que nous ne maîtrisons pas comme la Dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat pour exercer des missions que nous assumons depuis les lois de décentralisation. Cette dotation ne couvre même plus, et ce depuis plusieurs années, l'augmentation de l'inflation.

Il faut faire avec et se substituer à l'Etat de maintes manières. Par exemple en aidant les programmes de logements sociaux qui vont être réalisés à Argelès-sur-Mer. Sans quoi, ceux-ci n'auraient aucune chance de voir le jour si nous n'intervenions pas directement en faveur de l'Office public.

Le budget 2007 que le conseil municipal vient d'adopter est un budget résolument ambitieux en matière d'équipements avec, par exemple, la Maison des associations et l'amélioration de notre qualité de vie grâce à un programme conséquent de travaux de voirie. Il sera financé par une augmentation de 2% des taux d'imposition. L'impôt est un acte citoyen. C'est grâce à lui qu'une ville peut financer les politiques en faveur de la collectivité. L'impôt est d'autant mieux accepté qu'il est visible, que le résultat est perceptible par le contribuable. Je ne connais pas de société moderne qui fonctionne de manière convenable sans la participation des citoyens.

Une nouvelle fois, le prix du m³ d'eau baissera en 2007. Depuis que la ville puis la Communauté de communes des Albères, désormais Communauté de communes des Albères-Côte Vermeille-, assume la production et la distribution de cette ressource, cette baisse est constante.

Il n'y a pas de recette miracle. Les dépenses sont couvertes par les recettes et il n'y pas de distribution de dividendes aux actionnaires. La qualité et la proximité du service public rendu à l'utilisateur est satisfaisante. Les réseaux sont modernisés pour éviter de trop grande perte et nous avons mutualisé la production grâce à un syndicat qui rassemble 14 communes.

Résultat, en 2007, la part fixe de notre facture d'eau baissera de 15% ce qui correspond à une diminution de 4,76% du prix du m³.

Pour 120 m³, celui-ci sera de 1,70 Euro TTC. Il était de 1,80 Euro en 2006 et de 2,36 Euro en 2001 lorsque le service de l'eau était concédé à une compagnie fermière.

Lorsqu'en 2001, nous avons choisi avec vous au terme d'une réunion citoyenne de nous engager dans un service public de l'eau, nous avons fait un bon choix.

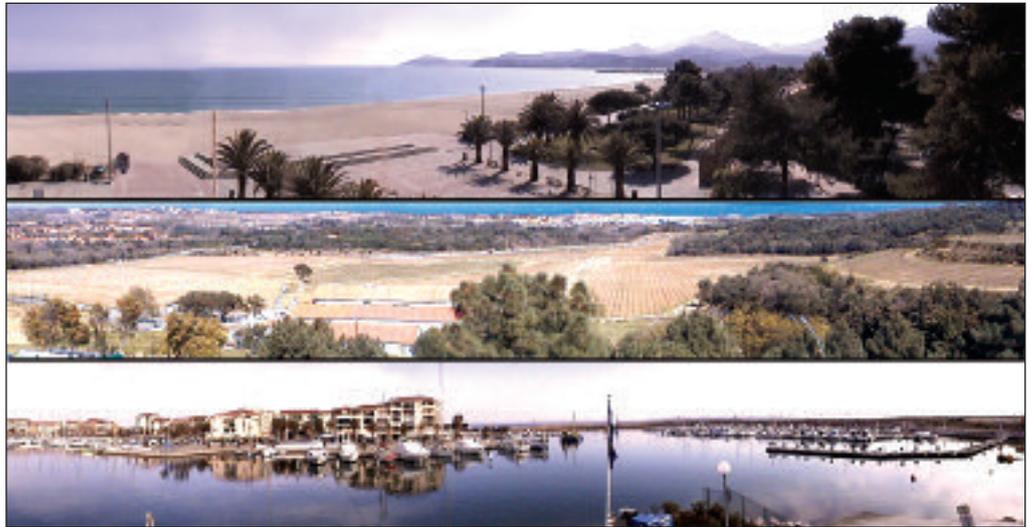
Internet en haut de l'affiche

Le site internet de la ville et de l'Office municipal de tourisme a enregistré plus de 1 400 000 visites en 2006. Cet outil d'information touristique et municipale va poursuivre son développement en 2007 avec l'installation de nouvelles webcams.

En 2006, le compteur statistique qui recense le nombre de visiteurs du site internet d'Argelès-sur-Mer a battu tous les records avec 1 408 233 visites, soit une moyenne de 3 455 visiteurs journaliers.

Parmi ceux-ci, près d'un millier consulte quotidiennement la webcam installée esplanade Charles Trénet qui offre un panorama splendide sur la plage, la promenade et la côte rocheuse.

En 2005, le site avait enregistré 643 000 visites. La progression est donc fulgurante et 2007 a commencé sur les mêmes bases. *"Aujourd'hui, Internet est un outil majeur de développement touristique. En quelques années, le comportement des touristes a évolué. Internet leur permet de préparer leurs vacances en amont, de localiser leur lieu de résidence, de découvrir les produits proposés par l'Office de tourisme et de mieux connaître la ville où ils envisagent de séjourner"* souligne Jean-



Vues panoramiques des nouvelles webcams qui seront disponibles à la mi-avril.

François Bey, adjoint au maire chargé du tourisme.

Signe incontestable de cette évolution, les demandes d'informations par courrier électronique auprès de l'Office ont largement supplanté celles réalisées par téléphone ou par fax.

Plébiscité par les internautes, le site internet www.ardeles-sur-mer.com est en constante évolution. Cette évolution permet un meilleur référencement et donc une meilleure accessibilité pour les internautes.

Ainsi, toutes les brochures de l'Office de tourisme sont désormais téléchargeables sur le site, ce qui entraîne une baisse des frais d'impression pour la brochure de présentation et celle concernant les hébergements.

Il en est de même pour les appels d'offres et consultations passées par la mairie. Les entreprises pouvant télécharger les imprimés sur le site.

Autres nouveautés de 2006 : la mise en ligne de 5 vues panoramiques représentant la plage, le port, le village, le Racou et Valmy et un plan de ville interactif avec Googlemap consultable en mode satellite ou en mode carte.

A la mi-avril, 3 webcams supplémentaires offrant de nouvelles vues vont être installées. Chaque webcam proposera 2 angles différents et une vue panoramique pouvant aller, selon les cas, jusqu'à 360°.

Pour mieux mettre en valeur la ville, 7 sites -le village, le port, les

Albères, le Canigou, Valmy, la côte rocheuse et la côte sablonneuse- seront visibles sous des angles différents à partir de chacune de ces webcams.

Parce que le tourisme est souvent question d'image, Argelès-sur-Mer entend bien mettre en valeur la sienne.

3 700 abonnés à la newsletters

Pour connaître en temps réel le calendrier des animations, pour être averti de la mise en ligne sur internet du nouveau numéro de Granotes et des brochures de l'Office de tourisme ou de toute information municipale importante, la ville d'Argelès-sur-Mer édite régulièrement une newsletters électronique.

Celle-ci est expédiée à tous les abonnés du site. Pour la recevoir, il suffit de remplir le formulaire qui figure en page d'accueil sous l'intitulé Newsletters et de confirmer son inscription par l'email de retour. Ce service est gratuit.

"Ctouvert"

Un outil pour les professionnels

En avril 2007, l'outil "Ctouvert" souffle sa seconde bougie. "Ctouvert" est un système de disponibilités et de réservations en ligne proposé aux professionnels du tourisme par le biais du site internet de la ville. Il permet de renseigner à tout moment et en temps réel l'internaute sur les disponibilités des hébergeurs.

Cette centrale de disponibilités redirige la demande des internautes vers les prestataires disposant d'offres correspondantes.

61 professionnels du tourisme (29 campings, 13 hôtels, 2 résidences de tourisme, 5 meublés clévacances, 2 gîtes ruraux, 2 chambres d'hôtes, 8 agences immobilières) y adhèrent.

En 2006, les réservations par l'intermédiaire du site internet ont augmenté de 126% par rapport à 2005 pour un chiffre d'affaires en augmentation de 234%. En 2006, 110 000 redirections de la centrale vers les sites webs individuels ont été enregistrées. Les recherches en français représentent 86% des demandes.

Le système permet de mettre en parfaite adéquation la demande des internautes soucieux de trouver des disponibilités réelles en ligne jusqu'à la dernière minute et le souhait des gestionnaires de garder une maîtrise totale de leur planning et de leur vente.

"Ctouvert" va évoluer avec la mise en ligne d'un nouvel affichage des résultats permettant d'intégrer des visuels et un texte descriptif.

Le tour de ville des chantiers

Place de la République



Des malfaçons ayant été constatées sur le pavage initial, les travaux de rénovation de la partie centrale de la place ont débuté fin février. Le nouveau revêtement est constitué de pavés du même aspect mais plus épais et plus durs. Pendant les travaux, les marchés des mercredis et samedis ont été transférés place des Castellans.

Avenue Frédéric Trescase



L'avenue présente un tout nouveau visage depuis la fin des travaux de rénovation. La vitesse a été "coupée" par l'installation de chicanes agrémentées de jardinières. Le nouveau revêtement est un enrobé phonique qui réduit les nuisances sonores. Enfin, de nouveaux candélabres ont été installés pour remplacer les anciens.



Giratoire de Valmy

De l'avis général, la mise en lumière du rond-point de Valmy qui vient d'être achevée est une réussite.

Côté Albères, une vingtaine de projecteurs a été installée pour mettre en valeur le casot, la vigne et les arbres fruitiers (figuiers et amandiers). Les murs en pierre sèche sont éclairés par des rampes lumi-

RD 81

Convention avec le département

La voie de contournement Nord d'Argelès-sur-Mer, RD 81, qui reliera la route de Saint-Cyprien à la voie rapide Argelès-sur-Mer-Perpignan a fait l'objet d'une convention entre la ville et le département.

La réalisation d'une voirie sous maîtrise d'œuvre départementale sur le territoire d'une commune est en effet tributaire d'un fonds de concours alloué par cette commune. Ce fonds de concours correspond au coût des terrains situés sur le territoire communal.

Le conseil municipal a donc approuvé à l'unanimité une convention avec le département qui prévoit le versement d'une somme de 1 150 000 Euros. L'aménagement de cette voie par le département est estimé à plus de 10 millions d'Euros.

Acquisitions pour travaux

Pour procéder à l'élargissement du chemin du Roua et à l'aménagement de la rue Arthur Rimbaud, dont les travaux sont en cours, le conseil municipal a accepté 2 cessions de terrain. Même opération route de Taxo à la mer avec l'acquisition de nouvelles parcelles.

en cours



neuses de couleurs.

En provenance de Valmy, depuis le pont enjambant le voie rapide, la vue est saisissante.

Côté mer, les plantations de lavande ont été supprimées et remplacées par un gravier couleur sable qui rappelle la plage. L'éclairage est de couleur bleue. L'espace devant la mosaïque sera occupé prochainement par une traditionnelle barque catalane en cours de rénovation.

Dragage de Port-Argelès



Tous les 4 ans, la SAGA (Société d'Aménagement et de Gestion d'Argelès), gestionnaire de Port-Argelès fait procéder au dragage du port. Les travaux consistent à extraire 5000 m³ de sable portés dans les bassins situés à leur embouchure par la Massane et le Priou. Ce chantier a nécessité 10 jours de préparation et autant pour les opérations de dragage.

Une balustrade pour la Massane

Pour une plus grande sécurité des riverains et des collégiens, une balustrade en bois vient d'être posée au bord de la Massane pae le Conseil général. Elle a été installée entre la passerelle du collège et le pont enjambant la rivière, avenue Molière.



Debroussaillage

La réglementation en vigueur

Le déficit pluviométrique que connaît le département est un champ propice à la propagation de feu de broussailles ou de forêt. Face à cette situation, le code forestier et un arrêté préfectoral imposent à certains propriétaires de débroussailler leurs parcelles, voire celles des propriétés voisines.

Voici les divers cas de figure.

- Pour les mas en montagne :

ces habitations sont concernées par le Plan de prévention des risques d'incendie de forêt. L'arrêté préfectoral "oblige les propriétaires situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis, garrigues, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé aux abords des constructions sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès".

- Pour les propriétaires de camping :

l'arrêté préfectoral du 20 août 2001 impose que les "travaux de débroussaillage ou de maintien en état débroussaillé sur une profondeur de 50 mètres des terrains en limite et à l'extérieur de l'établissement" leur incombent.

Par ailleurs, selon le code forestier en vigueur **pour la zone urbaine**, pour des raisons évidentes de sécurité et de salubrité, "les propriétaires d'habitations situées en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis, garrigues, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé aux abords des constructions sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès".

Tous les propriétaires concernés ont reçu un courrier d'information de la mairie. Les travaux doivent être effectués avant le 15 avril.

Renseignements auprès du service urbanisme.

Tél : 04 68 95 34 64

Extension du cimetière



Les travaux d'agrandissement et de construction de nouveaux casiers se poursuivent.

Une nouvelle tranche de 72 casiers vient d'être terminée. Le programme d'extension, toujours en cours, prévoit à son terme la création de 252 casiers.

Parkings : jouez la proximité

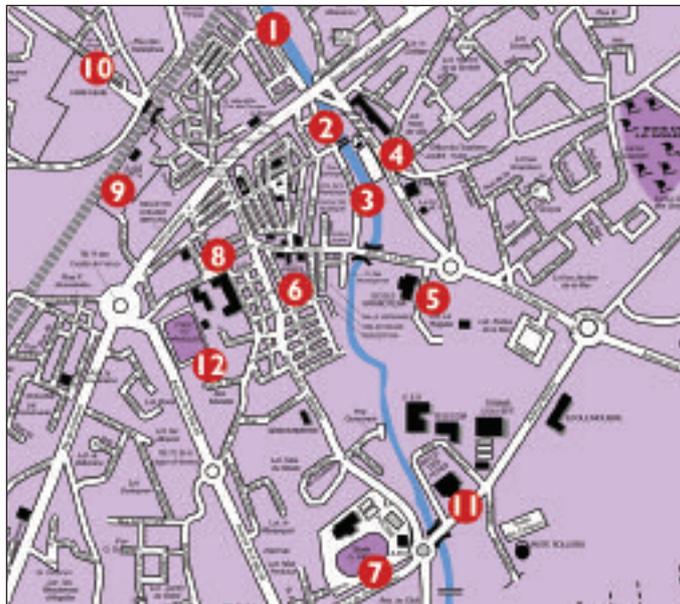
1290 places de stationnement près ou à proximité du centre ville sont disponibles. Le point sur les emplacements.

La mise en service d'une nouvelle zone bleue de 40 places Route Nationale au mois de février, après celle créée Place Gambetta l'an passé, favorise incontestablement la rotation du stationnement au centre du village. Elle a été vite adoptée par les Argelésiens qui disposent de 90 minutes de stationnement gratuit pour faire leurs courses au centre ville.

Pour le stationnement de plus longue durée, la carte des parkings de proximité n'est pas suffisamment utilisée par les automobilistes.

L'exemple sans doute le plus frappant est celui de la gare SNCF. Les 300 places qu'il offre sont loin d'afficher complet même le mercredi et le samedi, jours de marché.

Le plan ci-dessus récapitule l'offre de places de stationnement disponibles en centre ville ou à proximité immédiate.



- 01. 11 Novembre.....50 places
- 02. Rivière.....100 places
- 03. Massane.....120 places
- 04. Mairie.....120 places
- 05. Ecole maternelle....40 places
- 06. Espace Liberté.....90 places
- 07. Stade G. Pams.....150 places
- 08. Gambetta.....90 places
- 09. Gare.....300 places
- 10. Cimetière.....40 places
- 11. Polyvalente.....150 places
- 12. Stade Marasquer....40 places

->Total Village : 1290

Rappelons qu'une navette gratuite reliant les divers parkings de proximité au centre ville circule tous les jours de la mi-juin à la mi-septembre entre 10h et 13h.

Elle parcourt le circuit suivant : gare SNCF, Route Nationale, allée Ferdinand Buisson, avenues Molière et de la Libération et dessert donc les parkings de la gare, de l'Hôtel de Ville, de la salle polyvalente et du stade Gaston Pams. Elle permet de stationner sans problème.

Centre plage Place aux piétons

Afin de favoriser la circulation des piétons allée Jules Aroles et allée des Tamarins pendant la saison, les dispositions suivantes ont été prises :

- jusqu'à Pentecôte, ces 2 allées seront interdites à la circulation automobile les week-ends et les jours fériés.
- de Pentecôte jusqu'au 30 septembre, ces 2 allées seront interdites à la circulation automobile tous les jours.

Les livraisons des commerces sont autorisées tous les jours jusqu'à 11h.

Depuis le 1^{er} avril Le TAM 2 en service

Depuis le 1er avril, le TAM 2 (Transport d'Argelès-sur-Mer) a pris son service de printemps. Il relie le village aux principaux campings situés chemin de Néguebous et route de Taxo à la Mer à raison de 5 rotations quotidiennes.

De nouveaux arrêts ont été ajoutés par rapport aux années précédentes. Jusqu'au 31 mai, ce service est gratuit.

16 mai Accueil des nouveaux Argelésiens

Les nouveaux Argelésiens seront reçus par la ville d'Argelès-sur-Mer le 16 mai, à 18h, à l'espace Jules Pams à Valmy.

Au cours de cette réception, ils recevront des informations sur les divers services municipaux et sur la vie associative de la commune. Ils pourront également déguster les produits qui font la renommée de notre terroir.

Les inscriptions sont prises en mairie en téléphonant à l'accueil de l'Hôtel de Ville au 04 68 95 34 58.

Déjection canines Dispositif renforcé

La ville d'Argelès-sur-Mer a décidé de renforcer le dispositif de lutte contre les déjections canines. 21 nouveaux distributeurs de poches en plastique vont être installés au village et à la plage. Leur emplacement a été déterminé à la suite des réunions de secteurs organisées avec la population.

Ce sont donc désormais 30 distributeurs qui seront à la disposition des propriétaires d'animaux à 4 pattes.

Par ailleurs, un nouveau cani-



site, sur le modèle de celui situé sur le parking de l'espace Liberté, va être créé. Il sera situé sur le parking du port, à côté de la passerelle enjambant la Massane.

De quoi faire preuve de civisme...

Priorité à l'investissement

Le budget 2007 voit une nette progression des opérations d'investissement par rapport à 2006 avec le lancement d'importants travaux de voirie et de rénovation d'équipements municipaux. Les taux d'imposition évolueront à hauteur de l'inflation : 2%

Neuf millions trois cent vingt-et-un mille Euros : c'est le cumul des crédits des dépenses d'équipements que pourra engager la ville au titre du budget 2007 adopté fin mars par le conseil municipal. Ces neuf millions d'Euros sont le cumul des dépenses votées pour 2007 et le report des crédits 2006 pour la réalisation de travaux en cours, notamment ceux engagés rue Rimbaud, Blanqui et des Remparts.

Cet effort d'équipement sera décliné dans tous les domaines de compétence de la commune : la voirie, bien sûr, qui se taille la part du lion mais aussi les installations sportives (stade Gaston Pams, tennis municipaux), la culture et le patrimoine, l'aménagement des abords de l'école Curie-Pasteur ou la Maison des associations. Les principales opérations sont présentées et localisées en pages 8-9.

Ces dépenses d'investissement sont rendues possibles notamment par le désendettement de la commune (*lire encadré*) ce qui lui permet de dégager des marges de manoeuvre en portant sa



Parmi les opérations d'investissement prévues en 2007 figure l'aménagement de la route de la Mer dont les travaux débuteront après la saison touristique.

capacité d'autofinancement à 4 500 000 d'Euros.

Concernant le fonctionnement, on remarque pour la partie recettes que la Dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (+1,24%) est loin de couvrir l'inflation attendue en 2007 (aux alentours de 2%).

Côté dépenses, l'enveloppe attribuée au Centre communal d'action sociale progresse de 5,71%

comme celles accordées aux offices municipaux de tourisme (+6,45%) et d'animation (+7,21%).

Les charges générales progressent de 2% alors que celles de personnel croissent de 4,03% en

raison de l'évolution des carrières.

Le budget 2007 a été adopté par 21 voix pour, 3 contre (MM Autones, Guillemet et Iermann) et 1 abstention (Mme Moreaux)

Orientation budgétaire La ville se désendette

Le vote du budget primitif est précédé par un débat d'orientations budgétaires qui permet à l'assemblée de prendre connaissance, en profondeur, de la situation financière de la commune.

Celui organisé au mois de février a mis en exergue l'augmentation du désendettement de la ville. Ainsi, la ville n'a pas eu recours à l'emprunt en 2006. Elle a même remboursé une partie de sa dette par anticipation.

Le capital de la dette qui s'élevait à 19 645 989 Euros au 1er janvier 2005 est passé à 15 222 069 Euros en 2006 pour atteindre 13 924 203 Euros en 2007, ce qui correspond à une baisse de l'endettement de 29%.

Par ailleurs, la ville dispose d'une réserve de trésorerie de 2 000 000 d'Euros qui pourra être utilisée en 2007 sans avoir recours à l'emprunt.

Taux d'imposition + 2% en 2007

En préalable au vote du budget, le conseil municipal a approuvé l'évolution* de la part communale des taux d'imposition pour 2007.

Ceux-ci seront les suivants :

- **Taxe d'Habitation** : 10,67 %. 2006 : 10,46%. Evolution : +2%.

- **Taxe sur le Foncier Bâti** : 13,90%. 2006 : 13,62%.

Evolution : +2,01%

- **Taxe sur le Foncier non Bâti** : 33,16%. 2006 : 33,82%.

Evolution : +2%.

A titre comparatif, les taux moyens pratiqués pour ces 3 taxes au niveau départemental et national sont les suivants.

- **Taxe d'habitation 2006** : 13,53% (moyenne départementale) ; 14,45% (moyenne nationale).

- **Taxe sur le Foncier Bâti 2006** : 19,79% (moyenne départementale) ; 18,53% (moyenne nationale).

- **Taxe sur le Foncier non Bâti 2006** : 46,65% (moyenne départementale) ; 44,20% (moyenne nationale).

*Cette évolution ne tient pas compte de l'augmentation des bases décidée chaque année par les services fiscaux. Elle sera de 1,8% en 2007.

Les principaux travaux pro

Voirie rurale

Principaux travaux : chemins de l'Abat (1), du Mas Senyarich (2), de la Gabarre (3) et des voies de désenclavement de la RN 114.

Maison des associations

Lancement des travaux d'aménagement de l'ancien bâtiment Weldom.

Cimetière

Poursuite des travaux d'agrandissement avec la création de nouveaux casiers.

Musée

Début des travaux de restructuration de la Casa de les Alberes.

Ecole Curie-Pasteur

Aménagement des abords de l'école avec amélioration du stationnement.

Valmy

Eclairage des murettes de la voie menant à l'Espace Jules Pams.
Début des travaux d'aménagement d'une Maison de l'Environnement.

Stade Gaston Pams

Renforcement de l'éclairage du terrain de rugby et création d'un forage pour l'arrosage.
Réfection de la toiture de la tribune.
Rénovation de l'éclairage du gymnase.

Liaison plage-village

Aménagement de la route de la Mer

Matériel municipal

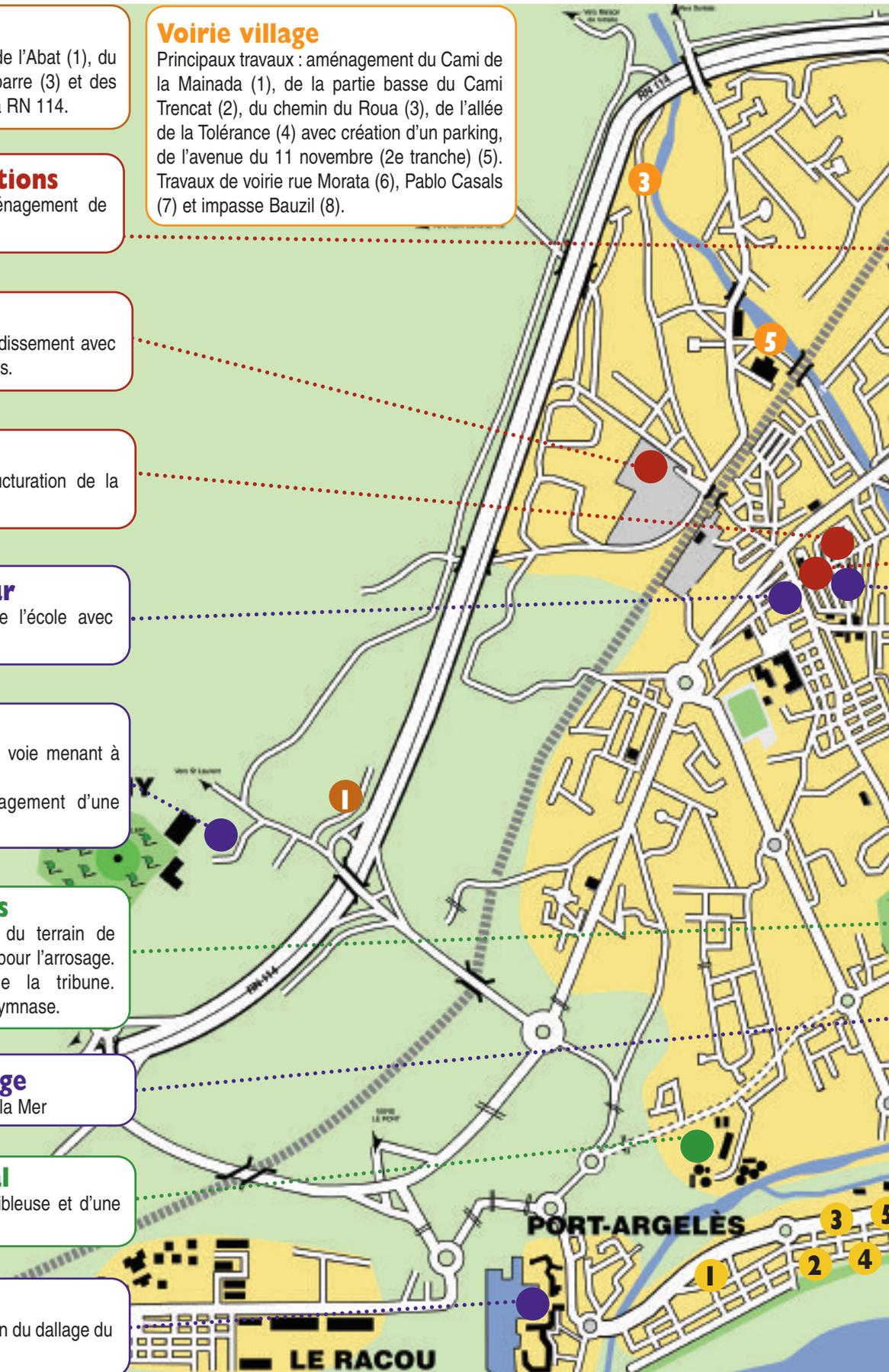
Acquisition d'une nouvelle cribleuse et d'une grande balayeuse.

Port-Argelès

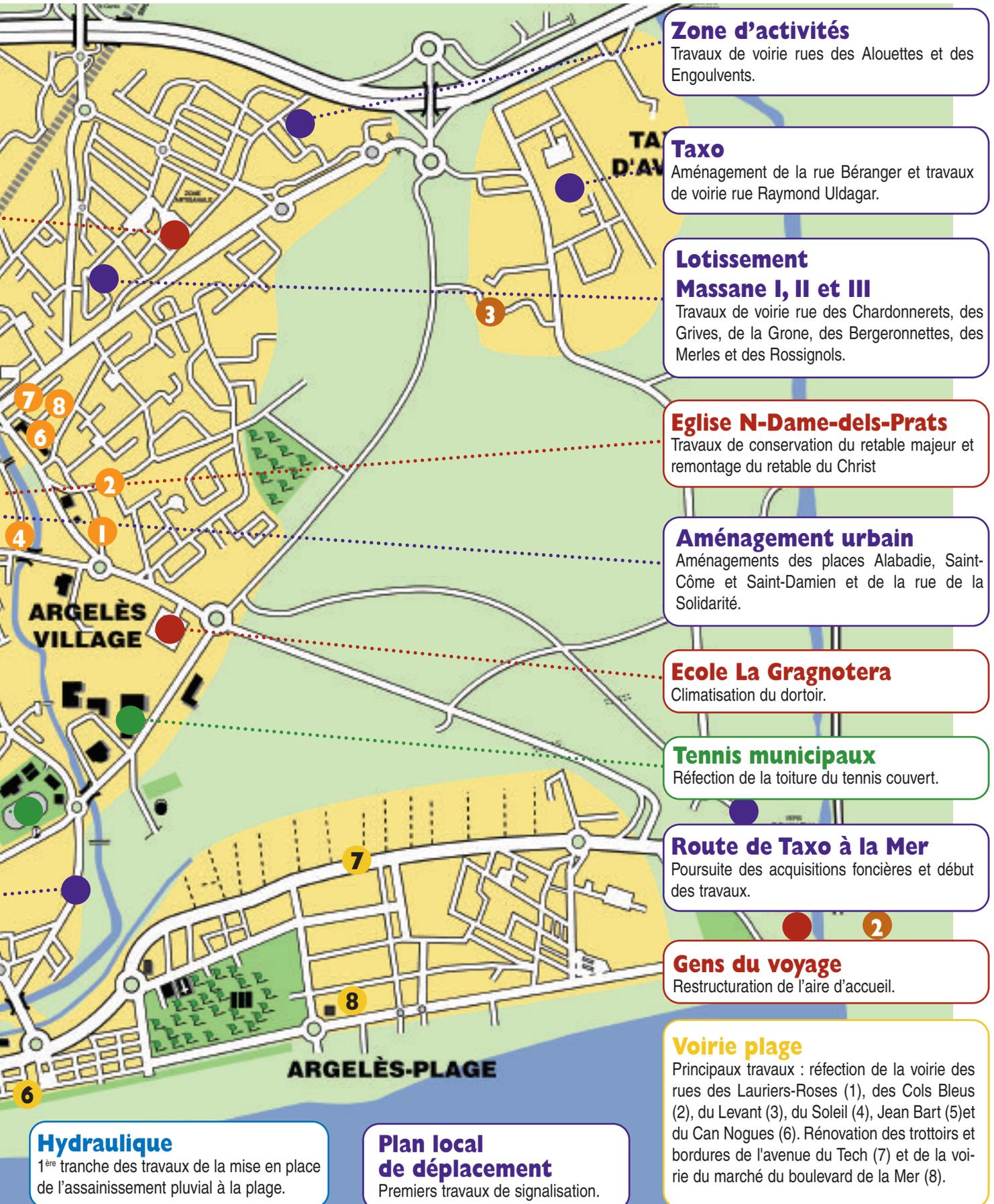
Début des travaux de rénovation du dallage du port.

Voirie village

Principaux travaux : aménagement du Cami de la Mainada (1), de la partie basse du Cami Trencat (2), du chemin du Roua (3), de l'allée de la Tolérance (4) avec création d'un parking, de l'avenue du 11 novembre (2e tranche) (5).
Travaux de voirie rue Morata (6), Pablo Casals (7) et impasse Bauzil (8).



programmés en 2007



Au fil des dossiers

En février et en mars, l'assemblée communale a examiné les délibérations suivantes.

Création d'un lotissement communal :

le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour la création d'un nouveau lotissement communal, situé entre le rond-point de Taxo et l'hôtel-club des Albères. Les élus ont donc approuvé la création d'un nouveau budget annexe. Sa réalisation devra être précédée d'une révision simplifiée du Plan d'occupation des sols, révision qui sera lancée en 2007. Une somme de 50 000 Euros a été inscrite pour les premiers frais d'études.

Acquisition foncière :

à l'unanimité, l'assemblée a décidé l'achat de 4 parcelles d'une superficie de 3 614 m² situées au Criques de Portails. Cette emprise correspond à de la voirie qui avait été aménagée en 1974 par un promoteur privé. Cette voirie est depuis utilisée pour la circulation publique alors que le programme immobilier n'a pas été réalisé.

La modification n°8 du POS approuvée :

lancée au mois de janvier 2007 (*Granotes n° 73*), la 8e modification du Plan d'occupation des sols a été approuvée par le conseil municipal. Le commissaire-enquêteur avait émis un avis favorable à ce projet.

Elle concerne principalement l'ouverture à l'urbanisation de 2 zones qui correspondent à deux anciens terrains de camping pour la réalisation de structures médico-sociales et de logements privés et sociaux ainsi que l'évolution de la zone située près de la voie ferrée pour la construction de logements

Création d'un 7^e bureau de vote



Bureau 1 :

Mairie, Allée F. Buisson
Salle du Conseil municipal

Bureau 2 :

Mairie, Allée F. Buisson
Salle des Mariages

Bureau 3 :

Mairie, Allée F. Buisson
Salle F. Buisson Nord

Bureau 4 :

Police plage
Av. des Mimosas
Salle P. Poiraud

Bureau 5 :

Avenue du Marasquer
Ecole Curie Pasteur

Bureau 6 :

Mairie, Allée F. Buisson
Salle des Commissions

Bureau 7 :

Mairie, Allée F. Buisson
Salle F. Buisson Sud

Les 8 593 électeurs que comptaient Argelès-sur-Mer au 28 février sont invités à se rendre aux urnes les 22 avril et 6 mai pour participer à l'élection du président de la République.

En raison de la croissance démographique de la commune, un 7^e bureau de vote a été créé. Il est représenté sur le plan ci-dessus par le secteur n°5. Les électeurs de ce bureau voteront à l'école Curie-Pasteur.

Les nouvelles cartes électorales ont été envoyées par les services municipaux. Le bureau de vote où vous devez effectuer votre

devoir électoral y figure.

Attention : il est rappelé que les électeurs devront présenter au moment du vote une pièce d'identité et leur carte d'électeur.

Pour les élections présidentielles, les jeunes qui ont atteint ou qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 1^{er} janvier 2007 et le 21 avril 2007 sont invités à vérifier au plus vite à la mairie leur inscription sur les listes électorales.

Service élections : de 8h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi.

Tél : 04 68 95 34 46.

sociaux et de lotissements privés.

Cette 8e modification prend en compte l'intégration du Plan de prévention des risques d'incendie et de forêt, plan proposé par le préfet que le conseil municipal avait rejeté.

+ 2% :

c'est l'augmentation votée par le conseil municipal dans le cadre du budget 2007 pour les droits de voirie et d'étalage ainsi que pour les droits d'utilisation des équipements communaux.

Les tarifs d'entrée au parc de Valmy, désormais géré par la ville, restent inchangés.

Vente de jardins :

pour régulariser la situation foncière de certaines propriétés du Racou, le conseil municipal a accepté la vente de 2 parcelles de terrains qui avaient été aménagées en jardins.

Office municipal de tourisme :

le conseil municipal a pris connaissance du rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de l'Office depuis les exercices 1999. Les magistrats n'ont pas relevé de problèmes de fond mais mis en avant certains points de détail devant être améliorés.

Commerce et artisanat Un nouveau bureau

L'UCAPL (Union des commerçants, artisans et professions libérales) d'Argelès-sur-Mer vient de désigner son nouveau bureau.

La présidente est Françoise Boyer, le trésorier Marc Kuter et la secrétaire Christine Martin.



La renaissance des retables

Le retable majeur et le retable du Christ de l'église Notre Dame des Prats vont être l'objet de travaux avec le concours de la Direction régionale de l'action culturelle.



Depuis 2002, Notre-Dame-des-Prats a connu trois tranches de travaux successives.

La première a vu la réfection de la toiture, du clocher et des façades ; la seconde a porté sur la voûte, le plafond et l'éclairage ; enfin, la troisième réalisée en 2004, a permis la réfection des sols de la nef et des chapelles ainsi que la restauration des chapelles.

Une nouvelle tranche va s'ouvrir en 2007 puisque le conseil municipal de février a voté à l'unanimité 2 délibérations concernant la rénovation du retable du maître-autel et le remontage du retable du Christ, délibérations qui entérinent la participation de la Direction régionale de l'action

culturelle puisque l'église Notre Dame des Prats est classée. "Les deux retables qui vont être rénovés sont classés au titre des monuments historiques. : celui du maître-autel depuis 1913 ; celui du Christ en croix depuis 1981" explique Jacqueline Payrot, adjointe au maire chargée du patrimoine.

"Ces retables sont partie intégrante du riche patrimoine de la commune. La restauration et le remontage sont une nouvelle étape que nous franchissons dans la réhabilitation de l'église" poursuit-elle.

Une réhabilitation qui permettra la poursuite de la mise en valeur d'une des très rares églises de style gothique que compte notre département.

L'historique des retables

Le retable du maître-autel date du début du XVIIIe. Matériaux : bois taillé et marbre. Dimension : 10 mètres de haut ; 13 de large. Avec le concours de la DRAC (50%), la ville va entreprendre sa conservation après l'été. Coût des travaux : 75 000 Euros.

Le retable du Christ date de 1754. Matériaux : bois taillé, polychrome doré réalisé par le doreur perpignanais Gabriel Claverie.

Avec le concours de la DRAC (50%), la ville va réaliser les travaux de remontage avant l'été. Coût : 30 000 Euros.

Patrimoine et nature

Quatre visites guidées

Depuis début avril, quatre visites guidées proposées par la ville, le musée et l'Office municipal de tourisme permettent de découvrir les multiples facettes d'Argelès-sur-Mer. Cette année, le programme s'est étoffé avec 2 nouveaux circuits : le sentier littoral et l'histoire du tourisme. Suivez les guides.

Histoire et développement du tourisme : "Argelès-plage, naissance d'une station balnéaire".

Découverte du bois des pins et du patrimoine architectural ; évocation de la Retirada, du camp d'internement et de la naissance du tourisme moderne.

Balade accompagnée d'1h30, le mardi et le vendredi jusqu'au 28 septembre.

Départ à 9h de l'Office de tourisme.

Tarif : 3 euros par personne (gratuit pour les moins de 12 ans).

Inscriptions obligatoires à l'Office de tourisme : 04 68 81 15 85.

Le village médiéval et le musée : "Argelès, ancienne cité royale".

Découverte du centre ancien, de l'église et

de son clocher, des remparts, du musée d'art et des traditions catalanes.

Balade accompagnée de 2h, du lundi au vendredi toute l'année.

Départs du musée à 10h et 15h30 en juillet et août. Tarif : 4 euros par personne (gratuit pour les moins de 12 ans).

Inscriptions obligatoires au musée : 04 68 81 42 74.

La Réserve Naturelle littorale : "Vers une nature authentique et vivante".

Située à l'embouchure du tech, la Réserve Naturelle du Mas Larrieu est un site classé de 145 ha qui abrite l'un des derniers massifs dunaires protégés du littoral roussillonnais.

Balade accompagnée de 2h chaque jeudi jusqu'au 20 septembre. Départ à 9h de l'Office de tourisme (prévoir son véhicule). Tarif : 4 euros par personne (gratuit pour les moins de 13 ans). Inscriptions obligatoires à l'Office de tourisme : 04 68 81 15 85.

Le sentier littoral : "Rencontre du Massif des Albères avec la Méditerranée".

Découverte du Racou, des criques de



Porteils et de l'Ouille, des falaises maritimes qui marquent le début de la côte rocheuse. Balade accompagnée de 2h, chaque jeudi jusqu'au 19 septembre. Départ à 9h de l'Office de tourisme (prévoir son véhicule). Tarif : 4 euros par personne (gratuit pour les moins de 13 ans). Inscriptions obligatoires à l'Office de tourisme : 04 68 81 15 85.

Le dépliant présentant ces visites est téléchargeable sur www.argeles-sur-mer.com

A l'heure américaine

Les trois coups officiels de l'animation touristique seront donnés les 8 et 9 avril pendant le week-end de Pâques. Le premier événement festif de la saison sera placé sous le signe de la culture américaine.

On ne change pas une formule qui a bien fonctionné mais on peut tenter de l'améliorer. C'est en respectant ce principe que l'Office municipal d'animation et l'association des commerçants du centre plage reconduisent pour l'ouverture de la saison touristique la fête américaine qui avait connu un joli succès l'an passé à la même époque.

Il y aura donc au programme du 8 et 9 avril de belles voitures américaines, un défilé de Harley Davidson, de l'initiation à la danse country, le village indien et l'initiation au lasso.

Le dimanche, des orchestres de Blues et de Country animeront Port-Argelès de 18h à 23h.



Les temps forts

8 et 9 avril de 11h à 18h, esplanade Charles Trénet.

- Concert Rock'n'Roll Country avec Sun Sessions et spectacle avec danseuses de revue.

- Démonstration et initiation à la danse country par les Bad Girls Dancers.

- Remise des clefs de la ville par le maire.

- Exposition et défilé de voitures américaines et de Harley-

Davidson : concours d'élégance et rallye des dames.

- Village indien avec maquillage gratuit pour les enfants.

- Stand de lasso et initiation.

- Jeux de piste pour les enfants

- Taureau mécanique, Foire aux disques, nombreuses animations.

Un programme à même de lancer les animations de la saison sur un rythme endiablé.

21-22 avril Les belles fleurs de Valmy



L'édition 2007 du Printemps du parc de Valmy avec la participation de fleuristes, pépiniéristes et artisans floraux se déroulera les 21 et 22 avril. Plusieurs dizaines d'exposants y sont attendus et délivreront au public tous les conseils nécessaires en matière de jardinage.

De nombreuses animations rythmeront ces deux journées comme le concours floral réservé aux enfants (le samedi) et aux adultes (le dimanche), des démonstrations d'ikabena - le traditionnel art floral japonais- et une chasse au trésor.

Il sera possible de visiter une mini-ferme d'animaux et de se restaurer sur place.

Vacances de Pâques

Les enfants sont rois

L'Office municipal d'animation propose pendant les vacances de Pâques trois journées spécialement réservées aux enfants de 3 à 12 ans. Elle se dérouleront l'après-midi sur l'esplanade Charles Trénet et le soir à la salle polyvalente. En voici le programme.

- Mardi 10 : de 15h30 à 17h, jeux et mini-olympiades. De 17h30 à 18h, atelier danse avec initiation aux chorégraphies de la "boum" du soir. De 21h à 22h30, spectacle et "boum" des enfants.

Mercredi 11 : de 10h30 à 12h, ateliers du matin (coloriages et maquillages). De 15h30 à 17h, jeux et mini-olympiades. De 17h15 à 18h, brochettes gourmandes. De 21h à 22h30, "boum" des enfants.

Jeudi 12 : de 10h30 à 12h, ateliers du matin (sculpture de ballons, conduite de mini-bolides,



maquillages). De 15h30 à 17h, jeux et mini-olympiades. 17h15, goûter offert aux enfants, final avec parade musicale. De 21h à 22h30, Les Clowneries d' Olibrius, spectacle pour enfants à voir en famille.

En juillet, les Déferlantes arrivent

5, 6 et 7 juillet : ce sont les dates retenues pour l'organisation à Valmy d'un nouveau festival de musique. Le parrain est en Cali qui se produira sur scène pour son unique concert de l'année au cours d'un festival qui investira également la plage et le village.

Ville d'Argelès-sur-Mer - Cali - La Frontera : c'est le breilan qui a présenté au cours d'une conférence de presse tenue à l'espace Jules Pams le festival Les Déferlantes d'Argelès-sur-Mer qui aura lieu les 5, 6 et 7 juillet à l'aire des festivités et au Parc de Valmy.

Un festival qui renforcera la notoriété de la commune a souligné Pierre Aylagas : "Aujourd'hui, Argelès-sur-Mer est identifié comme terre d'accueil pour les festivals" a-t-il expliqué en insistant sur les dates retenues pour le festival : "Début juillet correspond tout à fait à notre volonté de proposer un festival en dehors de la très haute saison. Pour espérer le maximum de retombées économiques en faveur de la commune."

Notoriété oblige, la présence de Cali avait attiré la presse. Le plus populaire des chanteurs cata-



Conférence de presse à l'espace Jules Pams pour le lancement des Déferlantes d'Argelès-sur-Mer

lans expliqua ainsi son engagement : "Il faut savoir rendre à son territoire ce qu'il vous a donné. Je suis fier de mon département, fier d'être là et fier de m'investir dans ce festival." Il donnera la preuve de son implication en montant sur la scène de Valmy avec son groupe pour leur unique prestation de l'année.

"Après 4 ans de tournées, nous voulions prendre une année sabbatique. Nous ferons une seule exception, pour Argelès-sur-Mer".

Avec un parrain aussi presti-

gieux, Les Déferlantes sont sur de bons rails. La programmation dévoilée par l'association perpignanaise La Frontera Production est axée sur la nouvelle scène française avec une ouverture marquée sur toutes les couleurs de la musique actuelle et pour tous les publics : nouvelle chanson française, pop rock, salsa afro-cubaine, swing coloré, blues à textes...

Elle sera complétée d'ici peu par de nouvelles têtes d'affiche d'un festival nouveau genre puisqu'il proposera le jeudi 5 juillet à l'aire des festivités une soirée de concert gratuit et que, pendant 3 jours, des groupes musicaux animeront le village et la plage. Avec Les Déferlantes, la musique coulera à flot début juillet.

A l'affiche des Déferlantes

Judi 5 Juillet :

Ouverture du festival, à l'aire des festivités à la plage, à partir de 18h30.

Inauguration du village associatif.

Programme musical :

Dj Zebra suivi des Castafiores et d'une Batucada surprise. Soirée gratuite.



Vendredi 6 et samedi 7

juillet : Parc de Valmy, à partir de 18h.

Cali et son groupe pour leur unique concert de l'année 2007 ; San Severino ; Buena Vista Social Club ; Tété ; Luke et Davy Kilembe. La répartition des artistes sur les deux soirées reste à déterminer.



12 mai

Marcher pour la bonne cause



La ville d'Argelès-sur-Mer et la Fédération Française de Cardiologie s'associent une nouvelle fois pour organiser le Parcours du Coeur, le samedi 12 mai.

L'objectif est de réunir le plus grand nombre de marcheurs dont la contribution symbolique de 1 Euro ira financer les actions menées par la Fédération Française de Cardiologie.

Trois parcours sont organisés au départ du stade Gaston Pams. Les départs auront lieu à 9h et 10h30. La ville offre boissons chaudes et biscuits au départ et un pot de l'amitié à l'arrivée. L'association Argelésienne qui aura rassemblé le plus de participants recevra un trophée.

260 personnes avaient participé à la dernière édition.

Inscriptions au standard en mairie au 04 68 95 34 58 ou le jour même sur place. Venez marcher nombreux.

La foire de l'élevage à l'heure basque



Pour sa 6e édition, la foire de l'élevage, organisée par le syndicat des éleveurs Albères-Aspres avait mis le cap à l'Ouest des Pyrénées en accueillant une délégation du pays Basque. L'occasion pour les éleveurs catalans et basques d'échanges fructueux sur leur travail mais aussi pour le public de découvrir les produits gastronomiques qui font la renommée du pays Basque. Les produits catalans figuraient eux aussi en bonne place à l'occasion d'une foire ponctuée par de multiples animations et dont le côté bon enfant assure chaque année la réussite.

Bons baisers des Kerguelen



Décidément, les Catalans sont partout. En témoigne cette photo que nous a confiée l'Argelésienne Isabelle Tuduri (militaire de carrière, ancienne championne du monde militaire d'escrime) en provenance directe des Iles Kerguelen dans les TAAF (Terres australes et antarctiques françaises).

Son mari, Marc Gorse, militaire de carrière dans l'armée de terre, y effectue une mission auprès du CNRS pour l'assistance des chercheurs dans le cadre de leur mission scientifique.

Son séjour, à 12 000 km d'Argelès-sur-Mer dure 14 mois. Bon courage à lui avant qu'il ne retrouve notre région.

Sur les Camins de la Retirada

Si l'exode des Républicains Espagnols en février 1939 fut surtout terrestre, par les Albères et le Vallespir, certains rejoignirent la France par la voie maritime. C'est cet épisode peu connu qui a été mis en exergue à l'occasion de la commémoration des Camins de la Retirada organisée par l'association FFREEE (Fils et filles de républicains espagnols et enfants de l'exode).

Une commémoration dont un des temps forts est la marche symbolique entre le village et la plage à laquelle participent les républicains, leurs descendants et tous ceux qui souhaitent s'associer à ces journées. Après un arrêt au cimetière des espagnols, avenue de la Retirada, la marche s'est conclue par un dépôt de gerbe au monolithe de la plage.



La renaissance de la Font d'en Caldava

Pour l'association Capbreu -contact : 04 68 81 42 74- qui oeuvre pour la protection et la sauvegarde du patrimoine Argelésien, l'année 2007 est placée sous le signe de la restauration des fontaines. Depuis le mois de janvier donc, les bénévoles de Capbreu ont entrepris la rénovation de la Font d'en Caldava située avenue de la Retirada.

Abandonnée depuis plusieurs dizaines d'années, cette fontaine est en fait une source artésienne à fort débit captée dès le XIIIe siècle par les moines Cisterciens qui occupaient la Tour de Pujols. Patiemment, Capbreu rénove ce vestige par des travaux dont la première tranche sera terminée en avril. La prochaine fontaine restaurée sera celle de Saint Julien, route de Sorède.



Dans le secret de l'huile d'olive



Inlassablement, l'Olivier de Saint Julien oeuvre pour la promotion de l'huile d'olive et a décidé de faire partager les secrets de sa fabrication aux élèves des écoles primaires d'Argelès-sur-Mer.

De la cueillette des olives dans les oliveraies des Albères en passant par la découverte du moulin et du pressoir de Millas, sans oublier la réalisation des étiquettes, les écoliers ont ainsi pénétré un monde jusqu'alors inconnu mais dont la tradition remonte à l'Antiquité.

Dans la salle Buisson, chacun d'entre eux a pu remplir sa bouteille de sa propre production. Nul doute que l'huile ainsi récoltée aura pour eux et leur famille une saveur particulière.

A l'école de la Prévention Routière

Traditionnellement, la police municipale intervient dans les écoles maternelles pour y dispenser les conseils de sécurité routière.

Cette année, le dispositif a été étendu aux écoles primaires Curie-Pasteur et Molière qui ont reçu la visite des policiers municipaux. Les règles élémentaires de sécurité propres aux piétons et aux cyclistes ont été expliquées aux enfants qui ont pu également se familiariser avec la signalisation en vigueur et donc mieux connaître les dangers inhérents à la circulation.

Un apprentissage indispensable tant les dangers qui guettent les jeunes sont nombreux.



Classes de neige : remise des diplômes

La première semaine après les vacances de Noël voit les enfants du Cours Moyen 2 des écoles primaires participer à une semaine de stage au chalet de l'UDSIS au Puigmal.

Même si l'hiver fut particulièrement doux et l'enneigement moyen, les classes de neige se sont déroulées dans une excellente ambiance à l'image de la remise des diplômes effectuée salle Buisson en présence des enseignants, des parents d'élèves, du maire et des adjoints.

A signaler que le gagnant de la tombola a décidé de laisser la moitié de son prix (200 Euros) à la disposition des classes de neige 2008. Merci pour les enfants.



Un bel hommage à Fanny Clar



A l'initiative des Amis de la Bibliothèque, et de son petit-fils François, qui réside à Argelès-sur-Mer, un hommage a été rendu à Fanny Clar quelques jours à peine avant la célébration de la Journée internationale des droits des femmes.

Militante politique, écrivain, poète, journaliste du début du siècle dernier, Fanny Clar a marqué son époque par les combats qu'elle a menés. L'exposition présentée Galerie Marianne a permis de retracer ce parcours. Le diaporama projeté lors du vernissage rappela la force de ses engagements.

Engagements qui permirent à Pierre Aylagas, accompagné de plusieurs adjoints, d'évoquer le sort d'Ingrid Bétancourt, citoyenne d'honneur de la commune, et pour laquelle le ville s'est mobilisée à l'occasion du 5e anniversaire de sa captivité.

Agenda

Avril

● Du 6 au 8

Goig dels Ous : aubades de chansons catalanes pour Pâques par les Cantaires d'Argelers.

Le 6 : 17h30 - Hôtel de Ville. **Le 7** : 10h - Place Gambetta, puis Av. de la Libération et Marché. 14h30 - Quartiers Village. 18h - Musée Casa de les Alberes. 22h - Eglise Notre-Dame-del-Prat

Le 8 : 10h30 - Office du Tourisme. 11h15 - Centre Plage

● Samedi 7

Duo Argelès-Collioure : Récital Catalan avec le groupe Caminem. Place St-Côme et St-Damien à 16h.

● Du 7 au 9

Tournoi de football International Mathias ROS catégorie 13 / 15 ans. Stade du Marasquer.

● Du 8 au 9

2ème **Fête américaine** Esplanade Charles Trenet (programme page 12).

● Dimanche 8

Soirée New Orleans Country Blues à Port-Argelès avec : De 18h à 19h, Déambulation musicale du Jazz Band Nouvelle Orléans "Pic' Pulses". De 20h45 à 23h, Concert Country / Blues avec le groupe "Home cooking".

● Du 10 au 12

"A Pâques, les enfants sont rois" (programme page 12).

● Samedi 14

Récital de **Serge Lama**. Salle polyvalente à 21h. Réservations Office municipal d'animation.

● Dimanche 15

Duo Argelès-Collioure : Folklore Catalan avec le groupe Esbart de Rivesaltes. Aire des Festivités à 15h.

Apéritifs de Terroir avec la Fédération Départementale de Tourisme de Terroir. Animation musicale par la Cobla "Tres Vents". Esplanade C. Trenet de 17h30 à 19h30.

● Mercredi 18

Le Ciné des Enfants : "Froggy et Charlie" (dès 6 ans). Cinéma Jaurès à 14h30.

● Mercredi 18

Café poétique des Amis de la Bibliothèque : Concert de Patrick Ramone. Salle du 14 Juillet à 19h.

● Samedi 21

Duo Argelès-Collioure : Chant Marins avec le groupe Els Mariners del Canigo. Place Dels Balls à 10h30.

Opération **Nettoyage de Printemps** : Nettoyage de sites naturels. Infos au 04 68 95 34 58.

● Du 21 au 22

Printemps du Parc de Valmy (programme page 12).

● Lundi 23

Sant Jordi au Musée Casa de les Alberes. A partir de 9h : Réception des roses de votre jardin (concours ouvert à tous). A 17h : Vote du public pour la plus belle rose. Dédicaces des écrivains. A 18h : Résultat du concours de roses. A 21h : Concert de Jordi Barre et du Fanal Sant Vicens.

● Dimanche 29

Bal variétés musette avec Jean Gérard. Place de la République à 16h (en cas de mauvais temps - salle du 14 juillet).

● Dimanche 29

2ème **Marché cantonal** de Printemps à Port-Argelès.

Mai

● Mardi 1er

Duo Argelès-Collioure : Folklore Catalan avec le groupe El Ballet Joventut catalan. Esplanade C. Trenet à 17h.

● Jeudi 3

Ciné-Forum des Amis de Cinéma : Film suivi d'un repas tiré du sac et discussion sur le film. Cinéma Jaurès à 19h.

● Dimanche 6

Phases finales du championnat de France de **Rugby** : Etoile sportive catalane contre Lavour.

● Mardi 8

Thé dansant avec le Quartet Copacana's Group. Place Magellan à Port-Argelès à 16h.

● Mercredi 9

Café poétique des Amis de la Bibliothèque. Salle du 14 Juillet à 19h.

● Jeudi 10

Don du Sang. Salle du 14 Juillet, 10h à 13h et 15h à 20h.

● Samedi 12

Concours Départemental de **Pétanque** Doublettes Formées

Féminines. Terrain de pétanque Allée F. Buisson à 14h

● Mercredi 18

Parcours du Coeur : 2 parcours le matin au profit de la Fédération Française de Cardiologie (page 13).

● Les 12 et 13

Fédération Art Rencontre : Différents métiers représentés sous forme de stand avec démonstrations. Le 12 de 9h à 18h, Avenue Libération. Le 13 de 9h à 12h au Port.

● Dimanche 13

Duo Argelès-Collioure : Folklore Catalan avec la Compagnie Maribel. Place St-Côme et St-Damien à 15h30.

● Dimanche 13

Vide-grenier à la Ferme du Bonheur. Route Notre-Dame-de-Vie. Journée.

● Mercredi 16

Accueil des Nouveaux Argelésiens. Valmy, à 17h.

● Du 16 au 20

22^e **Rencontres Cinéma-ginaire**. Cinéma Jaurès.

● Jeudi 17

Thé dansant avec l'orchestre Cristal. Aire des Festivités à 16h.

● Samedi 19

Duo Argelès-Collioure : Audition de Sardanes avec la Cobla Els Unics. Place dels Balls à 10h30.

● Samedi 19

Apéritifs de Terroir. Esplanade C. Trenet de 17h30 à 19h30.

● Dimanche 20

Le Ciné des Enfants : "Princes et princesses" (dès 3 ans). Cinéma Jaurès à 14h30.

Étape du Tour cycliste féminin de l'Aude. Départs devant la Mairie à 14h30.

3^e **Foire aux Vins et produits régionaux**.

Port-Argelès.

● Du 25 au 29

Salon des Antiquaires. Espace Jules Pams à Valmy.

● Samedi 26

Duo Argelès-Collioure : Chant Marins avec le groupe Les Veus de l'Estany. Place dels Balls à 10h30

Pétanque : Tête à Tête Qualificatif secteur côte vermeille. Terrain de pétanque Allée F. Buisson à 14h.

● Dimanche 27

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté au Centre-village
Ouverte du lundi au samedi de 14h à 18h
Le mercredi et le samedi de 10h à 12h

Du 4 au 18/04

Exposition de peintures de **Monic Trapet** et sculptures de **M. Lechelard**
Galerie Marianne - Du mardi au samedi - De 14h à 18h

Du 20/04 au 08/05

Exposition annuelle des travaux du **Club Arts et Loisirs** "Couleurs et ambiances artisanales"

Du 10 au 13/05

Printemps des Poètes par les Amis de la Bibliothèque

Du 22 au 31/05

Exposition des tableaux textiles de **Nicole Dibusi**

Marché des Savoir-Faire catalans. Nombreux Exposants, Artisanat et Produits Régionaux

● Les 27 et 28

F.A.S.T. : Festival des Sports Nouvelles Tendances démonstrations et initiations au Skate, Roller, BMX, Moto, Cross, Trial....
Parking du Valmarie - Le Racou

● Lundi 28

Thé dansant avec le Quartet Jean Luc Vicente. Place République à 16h.

Juin

● Vendredi 1^{er}

Concert Gospels avec Argelès Gospels Singers. Eglise à 21h.

Retrouvez toute l'actualité en direct sur le site web de la ville

www.argeles-sur-mer.com